

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

Arrêté n° 2024-N147-POI-86-17

relatif à la réglementation de la circulation sur la RN 147
Commune de Mignaloux-Beauvoir, Poitiers, Buxerolles et Migné-Auxances

VU le Code de la route ;

VU le Code de la voirie routière ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 - 8ème Partie – Signalisation Temporaire) approuvée par arrêté Interministériel du 6 décembre 2011 modifié ;

VU le décret n°2004-374 du 29 Avril 2004 relatif au pouvoir des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté interministériel en date du 26 mai 2006 portant constitution des directions interdépartementales des routes ;

VU le décret n° 2013-1181 du 17 décembre 2013 modifié portant création et organisation des directions interdépartementales des routes ;

VU la note technique du 14 avril 2016 relative à la coordination des chantiers sur le réseau routier national ;

VU la note des jours hors chantier en date du 02 février 2024 ;

VU le décret du 15 février 2022 du Président de la République portant nomination de M.GIRIER Jean-Marie, Préfet de la Vienne ;

VU l'arrêté du 20 novembre 2023 du Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires nommant Mr Philippe FAUCHET, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directeur interdépartemental des routes Centre-Ouest, à compter du 1^{er} décembre 2023.

VU l'arrêté n°2023-86-02 en date du 1^{er} décembre 2023, donnant délégation de signature à M. Fauchet, Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Ouest en matière de gestion du domaine routier et de police de la circulation routière ;

VU l'arrêté n° 2024-86-01 en date du 14 mai 2024 de Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Ouest donnant délégation de signature aux agents placés sous autorité ;

VU le dossier d'exploitation sous chantier type - « fermeture des bretelles d'entrée et de sortie, LNE de Poitiers et déviation de Fleuré » approuvé en date du 20 décembre 2022 ;

VU l'avis favorable du Conseil Départementale de la Vienne en date du 05/09/2024

VU l'avis favorable de la communauté urbaine de Grand Poitiers en date du 03/09/2024

VU l'avis favorable de la commune de Buxerolles en date du 10/09/2024

VU l'avis favorable de la commune de Migné-Auxances en date du 04/09/2024

Considérant qu'il est nécessaire de prendre des mesures d'exploitation durant les travaux de débroussaillage, sur toutes les bretelles de la RN 147 du PR 50+500 au PR 65+500 , sur le territoire des communes de Mignaloux Beauvoir, Poitiers, Buxerolles et Migné-Auxances.

Considérant que la section concernée par les travaux est située hors agglomération,

Sur proposition de Monsieur le Chef du District de Poitiers, de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

A partir du 16 septembre au 04 octobre 2024, hors week-end, entre Les PR 50+500 et 65+500, l'intégralité des bretelles (mesure 3 à 38) seront fermées successivement chacune à la fois, de 9h00 à 16h30 afin de réaliser les travaux de débroussaillage. Ces fermetures seront de courte durée (de 1 à 2h/ bretelle)

Sens 1 : Limoges - Nantes

Sens 2 : Nantes – Limoges

Pendant la durée de ces fermetures, des mesures de déviation détaillées ci-dessous seront mises en œuvre.

– Fermeture dans le sens Limoges-Nantes (= sens 1)

Échangeur 86 09147.01 «Chauvigny» Bretelle de sortie n°1	Mesure N° 3	<i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Chauvigny, dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la N147 en direction de Nantes, puis prendre la sortie en direction de Bignoux, de reprendre la RN147 en direction de Limoges et sortir en direction de Chauvigny.</i>
Échangeur 86 09147.01 «Chauvigny» Bretelle d'entrée n°2	Mesure N° 4	<i>Les usagers désirant entrer sur la N147 dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la D951, puis prendre la rue Raoul Follereau au second giratoire, puis tourner à gauche sur l'avenue Jacques Coeur jusqu'au giratoire de Mignaloux et reprendre la N147 en direction de Nantes.</i>
Échangeur 86 09147.01 «Chauvigny» Bretelle d'entrée n°2	Mesure N° 4.1	<i>Les Poids-Lourds désirant entrer sur la RN147 dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la RD951, puis emprunter le shunt afin de rejoindre la RN147 en direction de Nantes.</i>
Échangeur	Mesure	<i>Les Poids-Lourds désirant entrer sur la RN147 dans le sens Li-</i>

86 09147.01 «Chauvigny» Bretelle d'entrée n°2	N° 4.2	<i>moges-Nantes, sont invités à quitter la D951 à st-Julien-l'Ars en empruntant la D1 jusqu'à la N147, puis à prendre la direction de Poitiers.</i>
Échangeur 86 09147.02 «Pénétrante» Bretelle de sortie n°1	Mesure N° 5	<i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Poitiers Centre dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la N147 en direction de Nantes, puis prendre la sortie en direction de Bignoux et reprendre la N147 en direction de Limoges et sortir en direction de Poitiers-centre.</i>
Échangeur 86 09147.03 «Bignoux» Bretelle de sortie n°1	Mesure N° 6	<i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Bignoux dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la N147 en direction de Nantes, puis prendre la sortie en direction de Montamisé et reprendre la RN147 en direction de Limoges et sortir en direction de Bignoux.</i>
Échangeur 86 09147.03 «Bignoux» Bretelle d'entrée n°2	Mesure N° 7	<i>Les usagers désirant entrer sur la N147 en direction de Nantes dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à prendre la N147 en direction de Limoges, puis prendre la sortie en direction de Chauvigny et reprendre la N147 en direction de Nantes.</i>
Échangeur 86 09147.04 «Montamisé» Bretelle de sortie n°1	Mesure N° 8	<i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Montamisé dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la N147 en direction de Nantes, puis prendre la sortie en direction de Buxerolles la Vallée et reprendre la N147 en direction de Limoges et sortir en direction de Montamisé.</i>
Échangeur 86 09147.04 «Montamisé» Bretelle d'entrée n°2	Mesure N° 9	<i>Les usagers désirant entrer sur la N147 en direction de Nantes dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à prendre la N147 en direction de Limoges, puis prendre la sortie en direction de Chauvigny et reprendre la N147 en direction de Nantes.</i>
Échangeur 86 09147.05 «La vallée» Bretelle de sortie n°1	Mesure N° 10	<i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Buxerolle la Vallée dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la N147 en direction de Nantes, puis prendre la sortie en direction de Chasseneuil et reprendre la N147 en direction de Limoges et sortir en direction de Buxerolles la Vallée.</i>
Échangeur 86 09147.05 «La vallée» Bretelle d'entrée n°2	Mesure N° 11	<i>Les usagers désirant entrer sur la N147 en direction de Nantes dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à prendre la direction de Limoges, puis prendre la sortie en direction de Montamisé et reprendre la N147 en direction de Nantes.</i>
Échangeur 86 09147.06 «CGR» Bretelle de sortie n°1	Mesure N° 12	<i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Buxerolles CGR dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la N147 en direction de Nantes, puis prendre la sortie en direction de Chasseneuil et reprendre la N147 en direction de Limoges et sortir en direction de Buxerolles CGR.</i>

<p>Échangeur 86 09147.06 «CGR»</p> <p>Bretelle d'entrée n°2</p>	<p>Mesure N° 13</p>	<p><i>Les usagers désirant entrer sur la RN147 en direction de Nantes dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à prendre la RN147 en direction de Limoges, puis prendre la sortie en direction de Buxerolles La Vallée et reprendre la RN147 en direction de Nantes.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.07 «La Folie»</p> <p>Bretelle de sortie n°1</p>	<p>Mesure N° 14</p>	<p><i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Chasseneuil dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la N147 en direction de Nantes, puis prendre la sortie en direction de Migné-Auxances et reprendre la N147 en direction de Limoges et sortir en direction de Chasseneuil.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.07 «La Folie»</p> <p>Bretelle d'entrée n°2</p>	<p>Mesure N° 15</p>	<p><i>Les usagers désirant entrer sur la N147 en direction de Nantes dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à prendre la N147 en direction de Limoges, puis prendre la sortie en direction de Buxerolles La Vallée et reprendre la N147 en direction de Nantes.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.08 «A10»</p> <p>Bretelle de sortie n°1</p>	<p>Mesure N° 16</p>	<p><i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Autoroute A10 dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la N147 en direction de Nantes, puis prendre la sortie en direction de Migné-Auxances et reprendre la N147 en direction de Limoges et sortir en direction de l'Autoroute A10.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.08 «A10»</p> <p>Bretelle d'entrée n°3</p>	<p>Mesure N° 17</p>	<p><i>Les usagers désirant entrer sur la N147 en direction de Nantes dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à prendre la N147 en direction de Limoges, puis prendre la sortie en direction de Chatellerault et reprendre la RN147 en direction de Nantes.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.09 «Migné.»</p> <p>Bretelle de sortie n°1</p>	<p>Mesure N° 18</p>	<p><i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Migné-Auxances dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la N147, puis la N149 en direction de Nantes, puis de faire demi-tour au giratoire de Cissé en direction de Limoges et sortir au giratoire des loges en direction de Migné-Auxances.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.09 «Migné»</p> <p>Bretelle d'entrée n°2</p> <p>Diffuseur « Migné»</p> <p>Bretelle de sortie</p>	<p>Mesure N° 19</p> <p>Mesure N° 20</p>	<p><i>Les usagers désirant entrer sur la N147 en direction de Nantes dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à prendre la N147 en direction de Limoges, puis prendre la sortie en direction de Chatellerault et reprendre la N147 en direction de Nantes.</i></p> <p><i>Les usagers désirant emprunter la D347 en direction de SAUMUR, dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à quitter la N147 au giratoire de Migné-Auxances en prenant la D757 jusqu'au giratoire nord N147/D347</i></p>

<p>Échangeur 86 09147.05 «La vallée.»</p> <p>Bretelle de sortie n°3</p>	<p>Mesure N° 30</p>	<p><i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Buxerolles "La Vallée" dans le sens Nantes-Limoges, sont invités à rester sur la N147, puis de faire demi-tour à l'échangeur de "Montamisé" en direction de Nantes.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.05 «La vallée»</p> <p>Bretelle d'entrée n°4</p>	<p>Mesure N° 31</p>	<p><i>Les usagers désirant entrer sur la N147 en direction de Limoges dans le sens Nantes-Limoges, sont invités à prendre la N147 en direction de Nantes, puis de faire demi-tour à l'échangeur de "La Folie" en direction de Limoges.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.04 «Montamisé.»</p> <p>Bretelle de sortie n°3</p>	<p>Mesure N° 32</p>	<p><i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de St-Eloi ou de Montamisé dans le sens Nantes-Limoges, sont invités à rester sur la N147, puis de faire demi-tour à l'échangeur de "Chauvigny" en direction de Nantes.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.04 «Montamisé»</p> <p>Bretelle d'entrée n°3</p>	<p>Mesure N° 33</p>	<p><i>Les usagers désirant entrer sur la N147 en direction de Limoges dans le sens Nantes-Limoges, sont invités à prendre la N147 en direction de Nantes, puis de faire demi-tour à l'échangeur de Buxerolles "La Vallée" en direction de Limoges.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.03 «Bignoux.»</p> <p>Bretelle de sortie n°3</p>	<p>Mesure N° 34</p>	<p><i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de "St-Eloi" ou de Bignoux dans le sens Nantes-Limoges, sont invités à rester sur la N147, puis de faire demi-tour à l'échangeur de "Chauvigny" en direction de Nantes.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.03 «Bignoux»</p> <p>Bretelle d'entrée n°4</p>	<p>Mesure N° 35</p>	<p><i>Les usagers désirant entrer sur la N147 en direction de Limoges dans le sens Nantes-Limoges, sont invités à prendre la N147 en direction de Nantes, puis de faire demi-tour à l'échangeur de "Montamisé" en direction de Limoges.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.02 «Pénétrante»</p> <p>Bretelle de sortie n°2</p>	<p>Mesure N° 36</p>	<p><i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Poitiers Centre dans le sens Limoges-Nantes, sont invités à rester sur la N147 en direction de Nantes, puis prendre la sortie en direction de Bignoux et reprendre la N147 en direction de Limoges et sortir en direction de Poitiers-centre.</i></p>
<p>Échangeur 86 09147.02 «Pénétrante»</p> <p>Bretelle d'entrée n°3</p>	<p>Mesure N° 37</p>	<p><i>Les usagers désirant entrer sur la N147 en direction de Limoges dans le sens Nantes-Limoges, sont invités à sortir sur la D162 la N147 en direction du sud.</i></p>

Échangeur 86 09147.01 «Chauvigny» Bretelle de sortie n°3	Mesure N° 38	<i>Les usagers désirant sortir de la N147 en direction de Chauvigny dans le sens Nantes-Limoges, sont invités à rester sur la N147, puis de faire demi-tour au giratoire de Mignaloux en direction de Nantes.</i>
--	-------------------------	---

ARTICLE 2 :

La signalisation réglementaire, conforme aux prescriptions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation temporaire est mise en place, surveillée et entretenue par le District Poitiers – C.E.I. de Poitiers – Lussac.

ARTICLE 3 :

Lors de l'achèvement des travaux et avant le rétablissement normal de la circulation, la chaussée devra être propre et satisfaire aux conditions normales de circulation.

ARTICLE 4 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le recours doit être adressé par voie postale au 15 rue de Blossac, BP 541, 86020 Poitiers Cedex soit par voie dématérialisée par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>.

Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet de la Vienne et d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'intérieur dans les mêmes délais.

ARTICLE 6 :

M. le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Ouest est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur au Recueil des Actes Administratifs et sur le site Internet de la DIRCO, affiché aux abords du chantier et disponible dans les véhicules et dont ampliation sera adressée :

- au secrétaire général de la Préfecture de la Vienne ;
 - au commandant du groupement de gendarmerie du département de la Vienne ;
 - au Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Vienne,
- chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution,

et pour information à :

- au président du Conseil Départemental de la Vienne ;
- à la Présidente de Grand Poitiers;
- à l'Inspecteur Départemental du Service Incendie et de secours du département de la Vienne ;
- à la DDT de la Vienne ;
- au Président du syndicat des transports routiers ;
- à la Maire de Migné-Auxances
- à la Maire de Mignaloux-Beauvoir
- au Maire de Buxerolles

À POITIERS, LE

18/09/24

LE PRÉFET

P/LE PRÉFET, ET PAR DÉLÉGATION

LE DIRECTEUR INTERDÉPARTEMENTAL DES ROUTES

P/LE DIRECTEUR ET PAR DÉLÉGATION

LE CHEF DU SERVICE POLITIQUES ET TECHNIQUES



JEAN-CHRISTOPHE RELIER